



COMMUNIQUE DE PRESSE.

Le 1 décembre 2023

Le **LiDem – Libéraux Démocrates** – jeune formation politique issue des anciennes Listes Destexhe et du Parti Populaire dénonce une politique ne respectant pas l'intérêt général, ni l'honnêteté que la majorité des citoyens est en droit d'obtenir.

Le Collège des Bourgmestres, des échevins et conseillers de la Commune d'Anderlecht, ont voté, ce 30 novembre, une motion autorisant le port des signes convictionnels, donc du voile, au sein des services de l'Administration Communale.

Il est utile de rappeler que le fait religieux est séparé de l'Etat. Dans un état de droit, la neutralité dans la fonction publique doit être respectée.

Par ce vote, nous assistons à un recul de nos valeurs démocratiques et libérales. Le LiDem soutient les citoyens anderlechtois qui manifestent contre cette motion.

Le Bureau Politique

LiDem – Libéraux Démocrates –
info@li-dem.be
<https://liberauxdemocrates.be>